

Du rapport de l'inspection générale de 2004 aux attentats de 2015

Communication au séminaire MAHJ-IMA, « Cultures en partage : juifs et musulmans » le 19 octobre 2016

Le rapport de l'inspection générale

Entre novembre 2003 et février 2004, une dizaine d'inspecteurs généraux de l'Education nationale se rendirent dans une soixantaine d'établissements répartis sur l'ensemble du territoire pour y observer, selon la lettre ministérielle de commande de l'étude, « *tout ce qui manifeste publiquement une appartenance religieuse de la part d'élèves, de personnels ou de familles* », que ces comportements soient licites, interdits ou plus difficiles à caractériser. Les collèges et les lycées visités se voulaient représentatifs des établissements recrutant leurs élèves dans des quartiers dont la ghettoïsation sociale et ethnique était largement développée.

Leur rapport¹ s'attache d'abord à cerner les évolutions de ces quartiers et les liens qui s'y développent entre la vie sociale, notamment dans sa composante religieuse, l'action des élus et la vie scolaire. Il décrit ensuite le fonctionnement interne des établissements et les principales manifestations d'appartenance religieuse qui peuvent l'affecter : les signes et tenues vestimentaires, les prescriptions alimentaires, la contestation de l'organisation laïque du temps. Ces manifestations peuvent se traduire par des dérives préoccupantes comme le prosélytisme, le refus de la mixité et la violence à l'égard des filles, le développement de l'antisémitisme et du racisme ainsi que des manifestations politico-religieuses. Le rapport examine ensuite les contestations religieuses de l'enseignement et de la pédagogie. L'éducation physique et sportive, l'histoire géographie et les sciences de la vie et de la Terre sont les disciplines les plus affectées par des perturbations qui touchent également les sorties, les visites et les voyages scolaires. L'étude souligne enfin, face à des dérives qui semblent trop convergentes pour être toutes spontanées, le désarroi de beaucoup de professeurs, les défauts de certaines de leurs réactions et le peu de soutien qu'ils reçoivent de l'institution, ainsi que le manque d'information de la plupart des cadres et des responsables sur ce qui se passe dans ces établissements et ces classes.

Trois recommandations s'adressent plus particulièrement à l'Education nationale : préserver et développer la mixité sociale dans les établissements, former et aider les personnels à répondre aux contestations politico-religieuses de leur enseignement, enfin piloter plus fermement à tous les niveaux, ce qui implique un effort d'information, de formation et de mobilisation des personnels d'encadrement. Mais la conclusion du rapport met en garde contre l'immobilisme et la politique de l'autruche, dans un avertissement qui hélas s'est depuis révélé pertinent : « *L'intégration sociale, culturelle et politique des populations issues de l'immigration maghrébine, car c'est bien de cela qu'il s'agit, nécessite de toute évidence un effort national d'ensemble, soutenu et ciblé (...) Sinon, sans être inutiles, ces mesures n'auraient qu'un objectif limité, défensif, de protection des établissements et du caractère laïque et national de l'enseignement ; ce qui n'est pas négligeable et constitue d'ailleurs l'horizon actuel de la plupart des enseignants et responsables des établissements implantés dans ces quartiers. Toutefois, en l'absence d'une action positive d'ensemble, on peut craindre que les nécessaires mesures de défense de la laïcité soient une nouvelle fois vécues, notamment par ces élèves, comme discriminatoires, et les confortent dans leur sentiment d'injustice.* »

Un accueil contrasté

Commandé à la rentrée scolaire 2003-2004 par Luc Ferry et Xavier Darcos, alors respectivement ministre de l'Education nationale et ministre délégué à l'Enseignement scolaire, le rapport de l'inspection générale est remis en juin 2004 à François Fillon, qui leur avait entre temps succédé.

Malgré son objet, singulièrement d'actualité quelques mois après les travaux de la commission Stasi et quelques semaines après le vote par le Parlement de la loi du 15 mars 2004 sur les signes et tenues religieuses à l'école, le ministre décide de ne pas le rendre public. Il faudra attendre près d'un an pour que soient entendues les interpellations de journalistes et les demandes de syndicats enseignants et

¹ « Les signes et manifestations d'appartenance religieuse dans les établissements scolaires », rapport au ministre de l'Education nationale. Le « rapport Obin » a notamment été publié dans *L'école face à l'obscurantisme religieux*, Max Milo 2006, assorti des commentaires d'une vingtaine de personnalités

d'associations laïques qui possèdent le texte depuis plusieurs mois : en mars 2005, peu après sa mise en ligne par la Ligue de l'enseignement, le rapport apparaît enfin, discrètement, sur le site du ministère. C'est là un service minimum : aucune communication n'est ensuite adressée aux recteurs et inspecteurs d'académie, aucune réflexion n'est organisée sur les questions posées, et aucune instruction n'est donnée sur les moyens d'affirmer et de faire vivre le principe de laïcité à l'école. On aurait pu imaginer des suites plus fécondes : des consignes de vigilance aux responsables des académies, un plan de formation pour les cadres et les enseignants, l'organisation de temps de réflexion dans les établissements concernés ; bref une ligne de conduite et un programme visant à remédier aux nombreuses défaillances mises en lumière.

Néanmoins le rapport circule spontanément dans l'institution et son principal rédacteur est convié à le présenter dans certaines académies, à l'Ecole supérieure de l'éducation nationale et à la conférence des directeurs des instituts universitaires de formation des maîtres. Mais ces initiatives restent ponctuelles, et un nouveau ministre de l'Education nationale, Gilles de Robien, répond en novembre 2005 à une délégation de la LICRA conduite par son président, que la loi du 15 mars 2004 a rendu « caduc » le rapport de l'inspection générale !

En dehors de l'institution scolaire, les réactions au rapport sont nombreuses et contrastées. En France, les principaux syndicats de personnels et les organisations laïques, féministes et antiracistes relaient ses observations et donnent un écho favorable à ses conclusions, tandis qu'un site islamiste l'accuse d'« islamophobie »² et qu'un historien, Jean Baubérot, lui dédie deux violentes attaques³, s'appuyant au demeurant sur une citation falsifiée du rapport. Le texte est pourtant sans ambiguïté et explicitement intégrationniste⁴ et l'accusation d'une attaque visant les musulmans ou la religion musulmane ne peut être raisonnablement soutenue ; car comme l'affirme le rapport, si la plupart des contestations observées se réclament de la religion musulmane, « *aucun soupçon d'une quelconque « islamophobie » ne peut être opposé à un constat qui s'explique fort bien par ses composantes objectives bien connues : l'arrivée récente par immigration des populations musulmanes ; l'exclusion sociale dont une large part est victime du fait du racisme et de la ségrégation devant l'habitat, les loisirs et l'emploi ; la recherche identitaire des jeunes générations ; la vigueur prosélyte de certains courants religieux ; le poids des évènements internationaux.* »

Douze ans après, rien n'a-t-il changé ?

Plus de dix années se sont écoulées depuis les observations des inspecteurs généraux lorsque surviennent les attentats de janvier 2015. L'assassinat des journalistes de Charlie Hebdo puis l'assassinat de juifs dans un magasin kasher bouleversent l'opinion française. Comme pour les attentats de New York et Washington en 2001 et ceux de Madrid en 2003, le Gouvernement demande aux écoles, aux collèges et aux lycées d'organiser une minute de silence rassemblant personnels et élèves. Les médias se font rapidement l'écho de nombreux incidents provoqués par des élèves (refus, chahuts, injures et menaces à l'encontre d'enseignants, expression d'une solidarité avec les tueurs plutôt qu'avec les victimes, etc.), ainsi que du recul de certains professeurs devant le risque de contestation, voire de l'absence dans certains établissements, par crainte d'incidents, de toute manifestation de recueillement. Soumis à la pression des médias, le ministère concède dans un premier temps soixante-dix incidents puis réévalue ce chiffre à plusieurs centaines. Suivies de nombreux reportages, ces informations dévoilent alors à une opinion médusée la radicalisation politico-religieuse de bon nombre d'élèves, ainsi que la perméabilité de beaucoup aux récits conspirationnistes circulant sur la Toile.

C'est dans ce contexte que le rapport de l'inspection générale de 2004, enterré par les ministres de l'époque, est exhumé. D'abord par des journalistes : « *On pourrait le croire rédigé aujourd'hui même* » affirme ainsi David Pujadas le 9 janvier 2015, au journal de 20 heures de France 2 ; puis le 15 janvier par la ministre de l'Education nationale, Najat Vallaud-Belkacem, qui estime lors d'une interview sur RTL, que « *Le rapport Obin de 2004 avait tiré la sonnette d'alarme* ». Quelques jours plus tard, le Premier ministre, lors de sa conférence de presse sur la sécurité, répond à un journaliste :

² Djamel Assemi et Nasser Souleiman-Gabryel, *L'islamisation des problèmes éducatifs : les dérives culturalistes du rapport Obin*, www.oumma.com, 7 décembre 2006

³ <http://jeanbauberotlaicite.blogspot.com>, notes des 21 et 28 octobre 2006

⁴ Annette Coulon, « Le rapport Obin, la droite et l'extrême droite », in *L'école face à l'obscurantisme religieux*, op.cit.

« *Ce rapport d'un inspecteur général de l'éducation nationale (...) [faisait état en 2004] de gestes et de comportements qui ressemblent beaucoup à ceux que nous venons de connaître dans un certain nombre de nos écoles.* »

Pourtant, si ces comportements peuvent sembler inchangés, le contexte social et politique a profondément évolué pendant cette décennie. D'abord dans l'école où la mixité a sensiblement reculé sous l'effet des progrès de l'entre-soi socio ethnique⁵, mais où les enseignants sont davantage prévenus des dérives politico-religieuses de certains de leurs élèves et formés pour certains à « l'enseignement des questions sensibles ». Ensuite dans le pays, où l'emprise du fondamentalisme religieux sur une partie des populations issues de l'immigration maghrébine et sahélienne ne s'est pas démenti, favorisé par la progression de la ghettoïsation ethnique et sociale d'un nombre accru de quartiers. Une récente étude⁶ relève ainsi que plus d'un quart des musulmans (mais la moitié des plus jeunes) « *ont adopté un système de valeurs clairement opposé aux valeurs de la République* ». Sur le plan politique, ce repli identitaire, jugé jusque-là subalterne par rapport aux questions socioéconomiques par la classe politique traditionnelle, a fait le lit d'une formation qui a bâti son fond de commerce sur le recyclage du vieux racisme anti-arabe en un rejet de l'islam et des musulmans, et qui rassemble désormais aux élections une forte minorité de Français, dont une majorité des classes populaires non issues de l'immigration musulmane.

Enfin et surtout, le contexte géopolitique a été bouleversé : la France est désormais, selon son Gouvernement, « en guerre » en Afrique, au Proche Orient et sur son propre territoire où des soldats en armes protègent dorénavant les écoles juives, ainsi que des synagogues, des églises et des mosquées. « L'ennemi » est désormais clairement désigné : ce n'est plus un « terrorisme » indifférencié, mais bien « l'islamisme » ou même « l'islamo fascisme » selon les termes du Premier ministre Manuel Valls.⁷

Lorsqu'en 2004 l'inspection générale rapporta l'anecdote d'un car de ramassage scolaire arrivant devant un collège d'une sous-préfecture rurale en acclamant Ben Laden, le chef d'Al Qaïda, les quolibets ne manquèrent pas de la part des adeptes iréniques du politiquement correct : « *Une plaisanterie de collégiens, une provocation d'adolescents...* » Dix ans plus tard, au bas mot un millier de jeunes Français, beaucoup encore scolarisés, sont partis combattre en Syrie, la plupart dans les rangs d'une organisation qui juge Al Qaïda trop modérée ; plus de deux centaines y ont déjà laissé la vie. Dans le seul bourg de Lunel (peu éloigné de la sous-préfecture en question), plus de 20 lycéens et collégiens sont partis faire la guerre et près d'une dizaine y ont sans doute déjà péri. Leur « radicalisation », terme inconnu à l'époque, fait aujourd'hui l'objet d'études universitaires, de dispositifs de prévention et de cellules dédiées à son traitement. En 2004, qui aurait osé imaginer une telle évolution ?

Du coup, l'analyse qui était faite alors et les propositions qui concluaient le rapport apparaissent de nos jours un peu décalées par rapport à un contexte national et international profondément transformé. Déjà en 2004 le terreau social des quartiers de relégation n'expliquait pas tout : les terroristes du 11 septembre n'étaient pas issus du lumpenprolétariat... On apparaîtrait bien naïf aujourd'hui à prétendre que la question sociale explique à elle seule les radicalisations, car beaucoup de jeunes fanatisés, notamment bien des convertis, sont désormais issus des classes moyennes. Sur le plan idéologique, le fait religieux est désormais reconsidéré comme étant un fait culturel et politique majeur et autonome, irréductible à une aliénation psychosociale (Freud) ou à un instrument d'asservissement socioéconomique (Marx)⁸.

⁵ J-P.Obin, « La déscolarisation des élèves juifs de l'enseignement public français », in D.Schnapper, P. Salmona et P. Simon-Nahum, *Réflexions sur l'antisémitisme*, Odile Jacob, 2016

⁶ Hakim El Kardaoui, *Un islam français est possible*, Institut Montaigne, 2016

⁷ Pierre-André Taguieff dans son ouvrage sur Julien Freund (La Table ronde, 2008) rapporte un dialogue entre Jean Hippolyte et Julien Freund lors de sa soutenance de thèse en 1965. Hippolyte dit : « Sur la question de la catégorie de l'ami-ennemi, si vous avez vraiment raison, il ne me reste plus qu'à aller cultiver mon jardin. » Freund répliqua : « Écoutez, Monsieur Hippolyte, [...] je crois que vous êtes en train de commettre une autre erreur, car vous pensez que c'est vous qui désignez l'ennemi, comme tous les pacifistes. Du moment que nous ne voulons pas d'ennemis, nous n'en aurons pas, raisonnez-vous. Or c'est l'ennemi qui vous désigne. Et s'il veut que vous soyez son ennemi, vous pouvez lui faire les plus belles protestations d'amitiés. Du moment qu'il veut que vous soyez son ennemi, vous l'êtes. Et il vous empêchera même de cultiver votre jardin. » Hippolyte répondit : « Dans ce cas, il ne me reste plus qu'à me suicider. »

⁸ J. Birnbaum, *Un silence religieux*, Le Seuil, 2015

Dans l'actualité, la question sécuritaire a pris le pas sur toutes les autres, y compris dans les établissements scolaires lors de la rentrée de 2016. Non sans raison : la plupart des analystes pensent que les affrontements qui embrasent une partie de la planète ne sont pas prêts de prendre fin. Les populations musulmanes, en première ligne, ont déjà payé un lourd tribut au djihadisme comme aux méthodes parfois expéditives des régimes qui le combattent. Dans les pays occidentaux, les musulmans sont enjoins de prendre parti, de « choisir leur camp », y compris en retirant leurs enfants des écoles publiques, voire en s'en prenant aux enseignants laïques⁹.

Pour un de ces analystes, Marcel Gauchet, ce pessimisme du court terme doit cependant être tempéré par un optimisme du long terme : l'issue de ce conflit réside selon lui dans la sécularisation inéluctable du monde arabo-musulman, dont le nationalisme arabe puis, après son échec, les « printemps arabes » n'ont été que les prémices¹⁰. La France, de par son héritage colonial et son statut de puissance diplomatique et militaire, du fait aussi de la sécularisation poussée de sa société et de la laïcité de sa République, est singulièrement engagée et exposée dans ces affrontements. Sa population d'origine musulmane – en particulier la jeunesse – est donc particulièrement soumise aux tensions nées de sollicitations contraires, tant d'engagement politique -voire militaire- que d'adhésion culturelle. Si l'école a un rôle à jouer, ce n'est évidemment pas sur le plan sécuritaire qu'on l'attend, bien qu'on doive protéger le mieux possible les élèves, les personnels et les établissements, mais bien sur le plan intellectuel. Car il existe un moyen plus pacifique de participer à la sécularisation du monde musulman : c'est de travailler activement à celle des populations musulmanes de France, notamment par la socialisation des enfants dans une mixité scolaire ethnique et sociale, ainsi que par une éducation et une instruction strictement laïques.

Jean-Pierre Obin

Inspecteur général honoraire de l'Éducation nationale

⁹ « La France à genoux », *Dar al-Islam*, revue en français de Daech, n°7, novembre 2015

¹⁰ M. Gauchet, *Le fondamentalisme musulman et la modernité*, séminaire du 21 janvier 2015 à l'EHESS, <http://marcelgauchet.fr/blog/wp-content/uploads/2014/11/Gauchet20150121.mp3>